

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat : FR46ZZZ0050020F49G7E818218PAS2A

Votre compte à débiter : FR76 1130 6000 5355 0523 8000 041 CRCA MARSEILLE LE JARRET

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus				
Total des salaires et assimilés ²		38680	11396	
Déduction 10% ou frais réels.....	-	5746	- 1140	
Pensions, retraites, rentes.....		13444		
Pensions d'invalidité.....			11026	
Abattement spécial de 10%.....	-	1344	- 1103	
Salaires, pensions, rentes nets.....		45034	20179	65213
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....				2
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				1
Revenus fonciers nets ⁹				5040
Revenu brut global.....				70254
CSG déductible.....				- 64
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Déductions diverses.....		1200	1200	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 1200
Revenu imposable.....				68990
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 6230
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				6230
Impôt total avant crédits d'impôt.....				6230
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant retenu	
Dépenses pour la transition énergétique de l'habitation principale.....		3514	3514	
Suite en page suivante >>>				

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES REÇUES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						2			3.0